

Mr Roche Rolland
330, Avenue de l'Écluse
38750 Alpe d'Huez

Moniteur de ski
Habitant Permanent

Monsieur Le Commissaire Enquêteur,

Je suis septique pour le ré engazonnement de la piste des Hirondelles. On ne peut pas avoir de bon résultat de ré engazonnement après le passage des bulldozers, il faut un minimum de travail et de terre végétal pour que des graines puissent pousser, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Comment la SATA va engazonner les talus dont la déclivité est très importante ?
Comment les bovins pourront pâturer cette piste ? Dans combien de temps ?
Les éleveurs auront-ils droit d'être indemnisés s'ils ne peuvent pas pâturer ce secteur ?
La qualité du pâturage sera t'elle bonne, comme était le pâturage avant les travaux ?

Les grainesensemencées me paraissent pas appropriées pour la montagne, se sont des grandes tiges que les animaux ont du mal à manger.

J'en ai fait l'expérience sur la bute de l'Écluse, je vous propose une visite sur le site au mois d'août.

A l'automne la SATA est obligée de couper mécaniquement ces grandes tiges que les animaux n'ont pas pu manger.

Roche